



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT

Rennes, le 13 septembre 2021

Les Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
D'histoire-géographie

Inspection pédagogique régionale

Histoire-géographie

Affaire suivie par :

Sophie FERHADJIAN

Christian LIPPOLD

Gaël REUZÉ

Philippe CHEREL

IA-IPR d'histoire-géographie-EMC

sophie.ferhadjian@ac-rennes.fr

christian.lippold@ac-rennes.fr

gael.reuze@ac-rennes.fr

philippe.cherel@ac-rennes.fr

À

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'histoire et géographie
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Secrétariat des Inspecteurs

Chrystèle Hardy

T 02 23 21 77 71

ce.insp4@ac-rennes.fr

96 rue d'Antrain - CS 10503
35705 RENNES Cedex 7

Objet : Informations de rentrée

Chères et chers collègues,

En ce début de mois de septembre, nous espérons que ces vacances ont été agréables, en dépit du contexte sanitaire, et nous profitons de cette lettre pour vous souhaiter, à toutes et tous, une bonne rentrée scolaire. Nous nous réjouissons d'accueillir les nouvelles et nouveaux professeurs d'histoire-géographie dans notre académie et nous félicitons les professeurs stagiaires et lauréats des concours.

Nous vous remercions pour votre investissement constant durant toute l'année dernière et adressons plus particulièrement nos remerciements à tous(tes) les enseignant(e)s qui ont contribué aux formations, à l'animation de nos disciplines dans l'académie et à la production de ressources.

Nos remerciements vont également à tous les professeurs qui ont accepté la charge d'accueillir des professeurs stagiaires et de contribuer à leur formation en établissement.

Pour vous accompagner tout au long de l'année, l'équipe des IA -IPR d'histoire et géographie est, en cette rentrée, inchangée.

Ce courrier, qui sera également adressé aux chefs d'établissement pour information avec l'ensemble des lettres de rentrée disciplinaires, fait le point sur les nouveautés de ce début d'année et sur les principaux axes de travail qui seront les nôtres durant cette nouvelle année.

L'actualité institutionnelle : programmes d'enseignement et baccalauréat

Au lycée, les modalités d'évaluation au baccalauréat de nos disciplines et enseignements ont évolué.

Elles sont parues au [Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021](#) :

- Décret no 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique

- Arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022
- Note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022

Pour l'obtention du baccalauréat, à compter de la session 2022, le contrôle continu représentera désormais 40% de la note finale de cet examen national. Ce contrôle continu prend donc une importance accrue pour la communauté éducative, en particulier pour le cycle terminal (classes de première et de terminale).

Le principe général de l'évaluation dans le cycle terminal est qu'une discipline n'est évaluée que **sous une seule forme**, soit sous la forme d'une épreuve terminale, soit dans le cadre du contrôle continu. C'est le cas pour l'histoire et la géographie, l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale et l'EMC.

La note de contrôle continu est une évaluation chiffrée annuelle de l'élève attribuée par le professeur, validée par le conseil de classe, inscrite dans le LSL.

- Pour l'histoire-géographie, il s'agit de la moyenne des moyennes trimestrielles pour chaque classe
- Pour l'enseignement moral et civique, il s'agit d'une moyenne annuelle pour chaque classe
- Pour l'EDS non poursuivi en Terminale, il s'agit de la moyenne des moyennes trimestrielles de la classe de 1ère

Dans un souci d'équité et de cohérence, il est prévu dans chaque établissement **un projet d'évaluation**.

Un guide sur l'évaluation du lycée est en ligne sur Eduscol, présentant un cadre général et des préconisations par discipline.

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

Ce document sera accompagné par une note spécifique académique destinée à vous accompagner dans vos réflexions.

S'agissant de l'épreuve de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), nous vous rappelons qu'elle porte sur la partie du programme de la classe de terminale suivante ([Bulletin Officiel spécial n°2 du 13 février 2020](#)) :

- les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires (Bac 2022, 2024,...) ;
- les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires (Bac 2021, 2023,...)

Les deux thèmes qui ne sont pas au programme de l'interrogation écrite restent néanmoins à traiter et sont susceptibles de faire partie des thèmes qui peuvent servir de base à des questions préparées par les élèves pour l'épreuve du «Grand oral» qui se tient en mai-juin.

Formation, accompagnement et PPCR

Dans le cadre du Plan académique de formation, les inscriptions seront closes le 30 septembre. Les actions de formations retenues pour notre discipline en lien avec les axes du projet académique sont plus abondantes et plus diversifiées que les années précédentes. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à celles qui retiendront votre attention, en vous précisant toutefois que leur mise en œuvre dépendra de l'évolution de la situation sanitaire durant l'année.

Concernant **les groupes de secteur**, les demandes d'ouverture ont été formulées avant les vacances et l'inscription des professeurs se fera **du lundi 6 septembre au vendredi 17 septembre inclus**, via le chef

d'établissement. La liste des groupes de secteur validés est affichée dans la rubrique : mes infos/"Formation" via TOUTATICE. Nous vous invitons à mettre à profit ces temps de mutualisation entre pairs de pratiques professionnelles, d'expérimentations et d'expériences.

La campagne de rendez-vous de carrière 2021-2022 débutera dans les prochaines semaines et les enseignants recevront une notification du jour et de l'heure par un message des services du rectorat. Pour les professeurs éligibles (qui ont été informés l'année dernière), le rendez-vous de carrière se décline de la manière suivante :

- une inspection en situation professionnelle conduite par l'inspecteur
- un entretien avec l'inspecteur,
- un entretien avec le chef d'établissement

Ces rendez-vous constituent des temps d'échanges qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques et les compétences développées sur l'ensemble de la carrière.

Lors de nos observations, nous serons particulièrement attentifs :

- à la diversité des situations d'apprentissage durant l'année ainsi qu'à la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves.
- aux modalités d'évaluation des compétences et des capacités et méthodes, au collège comme au lycée.
- à l'intégration du numérique dans les apprentissages disciplinaires.

Afin de faire de ce moment un véritable temps d'échanges, il est souhaitable de préparer en amont le rendez-vous de carrière, tant l'inspection que le ou les entretien(s) qui la suivent. Pour cela, outre le fait de vous référer au guide du rendez-vous de carrière, nous vous recommandons de compléter votre CV sur I-PROF (ou I-Professionnel si vous relevez de l'enseignement privé) et de produire tout document que vous jugerez utile pour illustrer vos pratiques, y compris lors des années antérieures.

Le guide du rendez-vous de carrière comprend un **document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière intitulé « Document de référence de l'entretien » dont les items servent de support au déroulement de l'entretien.** Il relève de votre choix de transmettre ou non ce document complété aux évaluateurs concernés, de préférence en amont de l'entretien.

Lors de nos passages en établissement à l'occasion des rendez-vous de carrière, nous organiserons dans la mesure du possible une réunion de l'équipe pédagogique. Nous vous solliciterons pour nous adresser en amont les points que vous souhaitez voir aborder.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites-conseils sont possibles, notamment à votre demande. Hors du champ de l'évaluation réglementaire, elles se situent dans le cadre de l'accompagnement ou de l'aide à l'évolution des pratiques.

Enfin, tout au long de l'année, les inspecteurs restent bien sûr à l'écoute de tous ceux qui souhaiteraient obtenir des renseignements en vue de passer des certifications : DNL, Histoire des Arts, CAFFA,...

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 32^e festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges se tiendra cette année les 1^{er}, 2 et 3 octobre et aura pour thème : « Corps », territoire invité : Europe(s)

<https://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>

Les 24^e Rendez-vous de l'Histoire de Blois se dérouleront du 6 au 10 octobre avec pour thématique cette année : « Le Travail ». L'ensemble de la programmation est disponible sur le site du festival <http://www.rdv-histoire.com/>

Le Forum national Education au développement durable (FOREDD) est organisé à Amiens durant deux jours, fin janvier-début février. Les actes de l'ensemble des FOREDD sont consultables sur le site du pôle national de compétences EDD <https://canope.ac-amiens.fr/edd/index.php/foredd-2020>

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) commémore cette année ses 60 ans. Le thème du concours est cette année : « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945) »

Dans le cadre de la préparation de ce concours, vous pourrez consulter avec profit :

- le portail du Réseau Canopé. Elle propose des documents et des axes de réflexion, de nombreux conseils de recherche ainsi qu'une abondante sitographie : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>

- la page Eduscol. Elle présente notamment les modalités de participation, le calendrier et les objectifs pédagogiques du concours : <https://eduscol.education.fr/1833/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

Par ailleurs, nous vous informons que le nouveau *Musée de la Résistance en Bretagne* (Saint Marcel) ouvre ses portes. Il proposera un accompagnement des enseignants dans le cadre de sorties pédagogiques : <https://www.musee-resistance-bretagne.com/>

Un [espace de partage et d'échanges pour les professeurs d'histoire-géographie de l'académie de Rennes](#) a été mis en place en mars 2020. Alimenté par les productions de nombreux collègues, nous vous invitons à le consulter en fonction de vos besoins et à y contribuer. L'inscription est libre et doit être demandée auprès de l'administrateur.

Nous vous rappelons que nous utilisons **la liste de diffusion académique** pour vous transmettre des informations liées à nos disciplines. Dans le cadre professionnel, nous n'utilisons que les boîtes électroniques académiques (prenom.nom@ac-rennes.fr) que nous vous remercions de consulter régulièrement afin de vous tenir informés. Vous pourrez retrouver ces informations sur [la page histoire-géographie-EMC du site pédagogique de l'académie de Rennes](#) régulièrement mise à jour.

Vous pouvez toujours nous contacter en cas de besoin (nos coordonnées sont indiquées en colonne de gauche sur ce courrier). Nous nous efforçons de traiter vos messages dans les meilleurs délais.

En vous remerciant pour votre investissement au quotidien au service de la réussite des élèves de notre académie, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Sophie Ferhadjian, Christian Lippold, Gaël Reuzé, Philippe Cherel